

Message à l'attention du Conseil d'Orientation de l'AFPA

L'AFPA Picardie souffre. Il s'agit d'une souffrance au travail qui a récemment fait l'actualité sur France inter et dans le Courrier picard.

Cette souffrance découle d'une orientation politique visant à détruire le service public et qui se décline au travers d'un plan stratégique générateur de risques psychosociaux et de dégradation des conditions de travail.

Des indicateurs – issues du bilan social de l'AFPA Picardie - permettent de quantifier le phénomène :

- Le Taux de Fréquence (TF : nombre d'accidents avec arrêt de travail par million d'heures travaillées) a augmenté de 13,11 en 2009 à 39,37 en 2010 ! **Soit une augmentation de 200 % !**
- Le Taux de Gravité (TG : nombre de journées d'arrêt de travail pour 1000 heures travaillées) est remonté brutalement entre 2009 et 2010 pour passer de 0,47 à 3,51. **Soit une augmentation de 647 % !**
- Le Taux de Fréquence Absolue (TFA : nombre d'accidents déclarés par million d'heures travaillées) est passé de 26,33 en 2009 à 52,49 en 2010 ! **Soit une augmentation de 99 % !**

Les indicateurs de sécurité picards montent en flèche et sont **2 à 3 fois plus forts que la moyenne nationale** de l'AFPA, lesquels chiffres de l'AFPA nationale sont beaucoup plus forts que la moyenne des professions dans laquelle nous classe la Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés (CNAMTS) ! La souffrance au travail est bien une spécificité de l'AFPA Picardie !

De plus, on observe : l'importance des démissions, l'augmentation du nombre de journées d'absence par salarié, le personnel « surpressé » par une productivité intense, des dépenses consacrées à l'amélioration des conditions de travail fortement diminuées, des promotions 4,6 fois moindre que la moyenne nationale, des salaires de moins en moins attractifs, des écarts de salaires qui se creusent, etc.

Les missions de l'AFPA ne sont plus à la hauteur des besoins de la Picardie. Alors que le chômage augmente, les capacités de formations de l'AFPA diminuent !

Exemple, l'AFPA Picardie est victime de **fermetures** des formations menuiserie et tertiaire à **Beauvais** ; des formations de l'insertion, de formateur pour adultes et de l'AMCA à **Compiègne** ; des formations informatiques et d'assistantes de vie à **Creil** ; des formations peintre en bâtiment /solier moquettiste, assistante de vie aux familles, MEEM, préparatoire bâtiment, préparatoire Industrie, soudage à **Laon** ; etc.

On constate également une **baisse d'activité ou une mise en sommeil** de formations à **Beauvais** en tertiaire, logistique et usinage ; à **Amiens** en secrétariat, tertiaire et industrie (usinage, métaux et maintenance) ; à **Laon** en EMSA, etc.

Ces difficultés d'entrées pour nos stagiaires sont une véritable hérésie pour la formation professionnelle de nos concitoyens.

Cette diminution de moyens est une conséquence directe - entre autre - de la réduction des capacités budgétaires de notre principal financeur, le Conseil Régional de Picardie, qui n'a pas récupéré tous les financements de l'état...

En attendant, l'AFPA picardie est victime de cette politique : les centres de formations se vident alors que dans le même temps, le nombre de demandeurs d'emploi augmentent !

Pour toutes ces raisons, nous interpellons de conseil d'orientation de l'AFPA pour que cesse cette logique destructrice pour notre association.

Il est maintenant nécessaire de s'orienter vers une logique de service public de la formation beaucoup mieux adaptée aux demandeurs d'emploi que celle d'une « entreprise » à la recherche de profits excluant, de fait, les publics les plus difficiles !

Picardie, le 23/01/2012